

<https://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article1197>



RESSOURCES pour enseigner l'oral

- Grand Oral

Date de mise en ligne : samedi 27 mars 2021

Copyright © La philosophie dans l'Académie de Créteil - Tous droits

réservés

I. LA DISCUSSION A VISEE PHILOSOPHIQUE (DVP)

La DVP se distingue donc, par ses objectifs, d'autres formes de débats réglés, notamment :

" le conseil de vie de classe ou conseil d'élèves dans lequel les élèves vont apprendre à gérer l'espace commun de façon démocratique : fonctionnement de la classe (élaboration des règles de vie, règlement des conflits) ; dont l'enjeu est l'action, la prise de décision et l'engagement dans une collectivité ;

" l'espace de parole pour se dire (souvent effectué dans le cadre des Rased avec le psychologue scolaire) en tant que la psychologie s'adresse à chacun de nous en ce qui nous différencie de tous les autres, vise ce que nous avons d'unique à travers une histoire particulière, déterminée dans le temps et l'espace, des préoccupations et des désirs personnels (l'affect).

Cela implique que la DVP n'est ni un apprentissage de la démocratie, ni un lieu de parole. L'exigence visée, la règle implicite qui régit l'échange, est l'accès à la pensée en ce qu'elle ouvre vers l'universel : ce qui vaut pour tout autre que moi. Cela exclut donc la simple juxtaposition des opinions comme la simple expression du « moi je » [LIRE PLUS](#)

II. EXERCICE

Production d'un discours en situation centré sur : discuter

Discipline : Philosophie

Niveau de classe : première / terminale

Démarche choisie : En situation de discussion organisée pour découvrir une notion ou en bilan de séquence avec une auto-évaluation effectuée par les élèves. (Ce dispositif est inspiré de la DVDP théorisée par Michel Tozzi.)

Description de l'activité : Dans un autre espace que la salle de classe traditionnelle, l'enseignant et les élèves sont disposés en rond. Des rôles sont attribués à certains élèves (président de séance, synthétiseur, compteur de parole, journalistes, observateurs, discutants).

Les règles sont rappelées en début d'atelier. À l'issue d'une minute d'attention, la question est annoncée par le président de séance. Le président distribue la parole et privilégie ceux qui n'ont pas ou peu parlé. Une fois la discussion terminée (la durée est fixée à l'avance), l'enseignant anime la phase métacognitive sur la discussion Qu'avez-vous pensé de la discussion ? Qu'est-ce qui vous a plu ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ? Pistes pour améliorer les prochaines séances... à partir des remarques des élèves suivant leurs rôles, et des outils d'auto-évaluation.

La durée de la séance varie selon le temps disponible et l'aisance des élèves. Il est possible de commencer par 20 minutes de discussion et d'allonger au fur et à mesure des séances. La phase de métacognition est généralement plus courte que la discussion.

Les éléments d'auto évaluation :

[-] Cercle de parole, tableau de l'élève, tableau des observateurs (cf. annexe)

[-] Affiche, texte des journalistes, enregistrement

[-] L'usage réflexif de la langue de ce dispositif donne droit à la particularité de l'oral, qui n'est pas seulement un « écrit oralisé », une expression orale de l'écrit mais a ses particularités propres : réactivité, altérité, communauté. Il permet également aux élèves de préparer les élèves à un usage démocratique de la parole.

Observations :

Cet exercice nécessite au préalable une compréhension des rôles et pour être efficace une certaine régularité afin que les fonctions tournent au cours des séances. Il nécessite en outre une certaine « bonne volonté » de la part des élèves de la classe. Ce dispositif s'adapte aux différents objectifs pédagogiques et peut être approprié et modifié par les élèves et l'enseignant qui le pratiquent (cf. Tableau réalisé par l'élève, ajouter des rôles ex : dessinateurs...).

Sources :

http://ww2.ac-poitiers.fr/ia79-pedagogie/IMG/pdf/ress_emc_discussion_dvp_464017.pdf

<http://www.educ-revues.fr/Diotime/>

[LIRE PLUS](#)